

CSN

FORMULES DE CHAMPIONNATS

SAISON GAZON 2022-2023

ÉLITE DAMES : 10 équipes

1- Première partie / championnat régulier :

Ce championnat est composé des 10 équipes régulièrement qualifiées suite à la saison 2021-2022. Les rencontres se déroulent en matchs aller et retour sur 18 journées (18 matchs par équipe).

A l'issue de cette 1^{ère} partie, un classement est établi, de la place 1 à la place 10 du championnat régulier.

L'équipe classée 1^{ère} sera qualifiée en tant que 2^{ème} équipe française pour participer aux compétitions européennes 2023/2024 (en application des dispositions de la FEH).

Les équipes classées de la 1^{ère} à la 4^{ème} place sont qualifiées pour participer à la phase finale (voir point 2).

L'équipe classée 9^{ème} disputera un barrage contre la 2^{ème} de Nationale 1 Dames Gazon en matchs aller-retour et sur un même week-end ; les 2 matchs se dérouleront sur les installations de l'équipe classée 9^{ème} en Elite Dames Gazon. Le vainqueur de ce barrage évoluera en Elite Dames Gazon lors de la saison 2023-2024, tandis que le perdant jouera en Nationale 1 Dames Gazon en 2023-2024.

Les conditions d'organisation de ces rencontres sont identiques aux obligations du championnat régulier.

Pour ces 2 rencontres, les officiels sont désignés par la CNJA ; les indemnités d'arbitrage sont réparties équitablement entre les 2 équipes de ces 2 matchs de barrage ; les frais d'hébergement et de restauration des officiels sont à la charge du club recevant.

L'équipe classée 10^{ème} évoluera en Nationale 1 Dames Gazon lors de la saison 2023-2024.

2- Deuxième partie / phase finale :

La phase finale du championnat se déroule sur 1 week-end et sur 1 seul terrain (demi-finales le samedi et matchs de classement le dimanche).

Les conditions d'organisation de ces rencontres sont identiques aux obligations du championnat régulier.

Les frais de restauration et d'hébergement des officiels sont à la charge du club organisateur.

Les indemnités d'arbitrages sont réparties équitablement entre les 4 équipes de cette phase finale.

- *Demi-finales (samedi) :*

Les équipes classées de 1 à 4 sont qualifiées pour les demi-finales, qui se déroulent en match sec.

- Demi-finale A : 1^{er} vs 4^{ème}.
- Demi-finale B : 2^{ème} vs 3^{ème}.

En cas d'égalité à l'issue de ces 2 matchs : voir Règlement des Compétitions Gazon / titre III / article 2 / paragraphe 2.2 / alinéa 2.2.2.

Suite aux résultats de ces 2 demi-finales, les équipes perdantes disputent un match de classement pour les places 3-4 et les 2 équipes gagnantes sont qualifiées pour la finale (voir ci-dessous).

- *Finale et match de classement places 3-4 (dimanche) :*

Ces 2 rencontres distinctes se déroulent sur 1 match sec.

En cas d'égalité à l'issue de ces 2 matchs : voir Règlement des Compétitions Gazon / titre III / article 2 / paragraphe 2.2 / alinéa 2.2.2.

L'équipe victorieuse de la finale est Championne de France Gazon en Elite Dames pour la saison 2022-2023 et sera qualifiée en tant que 1^{ère} équipe française pour participer aux compétitions européennes 2023-2024 (en application des dispositions de la FEH).

Si l'équipe Championne de France est identique à celle victorieuse du championnat régulier, l'équipe finaliste sera qualifiée en tant que 2^{ème} équipe française pour participer aux compétitions européennes 2023-2024 (en application des dispositions de la FEH).

NATIONALE 1 DAMES : 10 équipes

1- Championnat régulier :

Ce championnat est composé des 10 équipes régulièrement qualifiées suite à la saison 2021-2022.

Les rencontres se déroulent en matchs aller et retour sur 18 journées (18 matchs par équipe).

A l'issue de ce championnat, un classement est établi, de la place 1 à la place 10.

L'équipe classée 1^{ère} est sacrée Championne de France Gazon de Nationale 1 Dames pour la saison 2022-2023.

La 1^{ère} équipe de ce classement en droit de monter jouera en Elite Dames Gazon pour la saison 2023-2024.

La 2^{ème} équipe de ce classement en droit de monter disputera un barrage en matchs aller-retour et sur un même week-end contre l'équipe classée 9^{ème} en Elite Dames Gazon ; les 2 matchs se dérouleront sur les installations de l'équipe classée 9^{ème} en Elite Dames Gazon.

Le vainqueur de ce barrage évoluera en Elite Dames Gazon lors de la saison 2023-2024, tandis que le perdant jouera en Nationale 1 Dames Gazon en 2023-2024.

Les conditions d'organisation de ces rencontres sont identiques aux obligations du championnat régulier.

Pour ces 2 rencontres, les officiels sont désignés par la CNJA ; les indemnités d'arbitrage sont réparties équitablement entre les 2 équipes de ces 2 matchs de barrage ; les frais d'hébergement et de restauration des officiels sont à la charge du club recevant.

Les équipes classées 9^{ème} et 10^{ème} évolueront en Nationale 2 Dames Gazon lors de la saison 2023-2024.

2- Remarques :

Les désignations d'arbitrage pour la Nationale 1 Dames sont gérées par les CRJA des ligues concernées (pour les matchs à domicile).

La CSN fixe comme objectif un championnat Nationale 1 Dames Gazon à 12 équipes pour la saison 2023-2024.

NATIONALE 2 DAMES

La CSN propose l'organisation d'un championnat national sous forme de phase finale pendant toute la saison 2022-2023 avec application du Règlement des Compétitions Gazon gérées par la CSN Saison 2022-2023.

Les désignations d'arbitrage seront assurées par la CNJA.

Les inscriptions à cette compétition sont faites sur engagement ; tous les clubs affiliés à la FFH peuvent participer à ce championnat.

La formule de ce championnat sera déterminée en fonction du nombre d'équipes engagées.

L'équipe qui remporte ce championnat sera sacrée Championne de France Gazon Nationale 2 Dames Gazon Saison 2022-2023.

Les 4 premières équipes en droit de monter accéderont au championnat de Nationale 1 Dames Gazon pour la saison 2023-2024.

ÉLITE HOMMES : 10 équipes

1- Première partie / championnat régulier :

Ce championnat est composé des 10 équipes régulièrement qualifiées suite à la saison 2021-2022. Les rencontres se déroulent en matchs aller et retour sur 18 journées (18 matchs par équipe).

A l'issue de cette 1^{ère} partie, un classement est établi, de la place 1 à la place 10 du championnat régulier.

L'équipe classée 1^{ère} sera qualifiée en tant que 2^{ème} équipe française pour participer aux compétitions européennes 2023/2024 (en application des dispositions de la FEH).

Les équipes classées de la 1^{ère} à la 4^{ème} place sont qualifiées pour participer à la phase finale (voir point 2).

L'équipe classée 9^{ème} disputera un barrage contre le 2^{ème} de Nationale 1 Hommes en matchs aller-retour et sur un même week-end ; les 2 matchs se dérouleront sur les installations de l'équipe classée 9^{ème} en Elite Hommes Gazon. Le vainqueur de ce barrage évoluera en Elite Hommes Gazon lors de la saison 2023-2024, tandis que le perdant jouera en Nationale 1 Hommes Gazon en 2023-2024.

Les conditions d'organisation de ces rencontres sont identiques aux obligations du championnat régulier.

Pour ces 2 rencontres, les officiels sont désignés par la CNJA ; les indemnités d'arbitrage sont réparties équitablement entre les 2 équipes de ces 2 matchs de barrage ; les frais d'hébergement et de restauration des officiels sont à la charge du club recevant.

L'équipe classée 10^{ème} évoluera en Nationale 1 Hommes Gazon lors de la saison 2023-2024.

2- Deuxième partie / phase finale :

La phase finale du championnat se déroule sur 1 week-end et sur 1 seul terrain (demi-finales le samedi et matchs de classement le dimanche).

Les conditions d'organisation de ces rencontres sont identiques aux obligations du championnat régulier.

Les frais de restauration et d'hébergement des officiels sont à la charge du club organisateur.

Les frais d'arbitrages sont répartis équitablement entre les 4 équipes de cette phase finale.

- *Demi-finales (samedi) :*

Les équipes classées de 1 à 4 sont qualifiées pour les demi-finales, qui se déroulent en match sec.

- Demi-finale A : 1^{er} vs 4^{ème}.
- Demi-finale B : 2^{ème} vs 3^{ème}.

En cas d'égalité à l'issue de ces 2 matchs : voir Règlement des Compétitions Gazon / titre III / article 2 / paragraphe 2.2 / alinéa 2.2.2.

Suite aux résultats de ces 2 demi-finales, les équipes perdantes disputent un match de classement pour les places 3-4 et les 2 équipes gagnantes sont qualifiées pour la finale (voir ci-dessous).

- *Finale et match de classement places 3-4 (dimanche) :*

Ces 2 rencontres distinctes se déroulent sur 1 match sec.

En cas d'égalité à l'issue de ces 2 matchs : voir Règlement des Compétitions Gazon / titre III / article 2 / paragraphe 2.2 / alinéa 2.2.2.

L'équipe victorieuse de la finale est Championne de France Gazon en Elite Hommes pour la saison 2022-2023 et sera qualifiée en tant que 1^{ère} équipe française pour participer aux compétitions européennes 2023-2024 (en application des dispositions de la FEH).

Si l'équipe Championne de France est identique à celle victorieuse du championnat régulier, l'équipe finaliste sera qualifiée en tant que 2^{ème} équipe française pour participer aux compétitions européennes 2023-2024 (en application des dispositions de la FEH).

NATIONALE 1 HOMMES : 12 équipes

Ce championnat est composé des 12 équipes régulièrement qualifiées suite à la saison 2022-2023.

Les rencontres se déroulent en matchs aller et retour sur 22 journées (22 matchs par équipe).

A l'issue de ce championnat, un classement est établi, de la place 1 à la place 12.

L'équipe classée 1^{ère} est sacrée Championne de France Gazon de Nationale 1 Hommes pour la saison 2022-2023 et jouera en Elite Hommes Gazon pour la saison 2023-2024.

La 2^{ème} équipe de ce classement disputera un barrage contre l'équipe classée 9^{ème} en Elite Hommes Gazon en matchs aller-retour et sur un même week-end ; les 2 matchs se dérouleront sur les installations de l'équipe classée 9^{ème} en Elite Hommes Gazon.

Le vainqueur de ce barrage évoluera en Elite Hommes Gazon lors de la saison 2023-2024, tandis que le perdant jouera en Nationale 1 Hommes Gazon en 2023-2024.

Les conditions d'organisation de ces rencontres sont identiques aux obligations du championnat régulier.

Pour ces 2 rencontres, les officiels sont désignés par la CNJA ; les indemnités d'arbitrage sont réparties équitablement entre les 2 équipes de ces 2 matchs de barrage ; les frais d'hébergement et de restauration des officiels sont à la charge du club recevant.

Les équipes classées 11^{ème} et 12^{ème} évolueront en Nationale 2 Hommes Gazon lors de la saison 2023-2024.

NATIONALE 2 HOMMES

1- Première partie / phase de zone :

La 1^{ère} phase de chaque championnat est sous la responsabilité des zones.

Tous les championnats de zones sont gérés suivant le règlement des compétitions gazon de la zone concernée ; ce règlement doit être signé par toutes les ligues engagées dans la zone concernée et par le président de la CSN.

A l'issue de cette 1^{ère} partie, chaque zone établit un classement et transmet à la CSN le nom des équipes qualifiées pour la phase nationale : Titre et Accession (voir ci-dessous), selon les conditions définies ci-après.

Les calendriers, résultats et classements des championnats Nationale 2 Hommes Gazon (Zone 1 – Zone 2 - Zone 3 – Zone 4 – Zone 5) doivent être consultables sur le site internet de la FFH : <http://www.ffhockey.org>

En cas de besoin d'informations concernant cette 1^{ère} phase des championnats, merci de contacter les responsables de vos zones.

2- Deuxième partie / phase nationale :

• Tournoi Final (TF) d'Accession :

Seules les équipes 1^{ères} de club peuvent participer à ce tournoi final (1 seule équipe qualifiée par zone).

Le championnat disputé en zone doit obligatoirement être intitulé Nationale 2 Hommes Gazon.

Le club organisateur de ce TF n'est pas automatiquement qualifié.

La formule de compétition est déterminée en fonction du nombre d'équipes qualifiées et engagées.

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de cette phase finale d'accession accèdent en Nationale 1 Hommes Gazon pour la saison 2023-2024.

• Tournoi Final (TF) du Titre :

Le titre de Champion de France de Nationale 2 Hommes Gazon se joue entre les clubs classés à la 1^{ère} place de chaque zone ; le championnat disputé doit obligatoirement être intitulé Nationale 2 Hommes Gazon.

Le club qui est qualifié suite à ses résultats sportifs en championnat de zone et qui refuse de participer à ce Tournoi Final du Titre s'expose à une amende (voir Règlement des Compétitions Gazon) ; en cas de forfait d'une équipe, aucun remplacement ne sera possible.

La formule de compétition est déterminée en fonction du nombre d'équipes qualifiées et engagées.

L'équipe victorieuse de ce Tournoi Final est déclarée Championne de France Gazon de Nationale 2 Hommes pour la saison 2022-2023.

NB : selon les équipes qualifiées à disputer les tournois finaux du Titre et d'Accession, la CSN se réserve le droit de les regrouper en une seule compétition.

NATIONALE 3 HOMMES

1- Première partie / phase de zone :

La 1^{ère} phase de chaque championnat est sous la responsabilité des zones.

Tous les championnats de zones sont gérés suivant le règlement des compétitions gazon de la zone concernée ; ce règlement doit être signé par toutes les ligues engagées dans la zone concernée et par le président de la CSN.

A l'issue de cette 1^{ère} partie, chaque zone établit un classement et transmet à la CSN le nom des équipes qualifiées pour la phase nationale : Titre et Accession (voir ci-dessous), selon les conditions définies ci-après.

Les calendriers, résultats et classements des championnats Nationale 3 Hommes Gazon (Zone 1 / Zone 2 / Zone 3 / Zone 4 / Zone 5) doivent être consultables sur le site internet de la FFH : <http://www.ffhockey.org>

En cas de besoin d'informations concernant cette 1^{ère} phase des championnats, merci de contacter les responsables de vos zones.

2- Deuxième partie / Tournoi Final (TF) du titre :

Le titre de Champion de France de Nationale 3 Hommes Gazon se joue entre les clubs classés à la 1^{ère} place de chaque zone ; le championnat disputé doit obligatoirement être intitulé Nationale 3 Hommes Gazon.

Le club qui est qualifié suite à ses résultats sportifs en championnat de zone et qui refuse de participer à ce Tournoi Final du Titre s'expose à une amende (voir Règlement des Compétitions Gazon) ; en cas de forfait d'une équipe, aucun remplacement ne sera possible.

L'équipe Championne de la Réunion participe à cette compétition (sous réserve de son engagement).

La formule de compétition est déterminée en fonction du nombre d'équipes qualifiées et engagées.

L'équipe victorieuse de ce Tournoi Final est déclarée Championne de France Gazon de Nationale 3 Hommes pour la saison 2022-2023.

PHASES FINALES (TQ + TF) JEUNES

1- Challenge Vétérans :

Cette compétition fera l'objet d'un règlement sportif spécifique ultérieur.

2- Catégorie U19G :

La participation est obligatoire pour les clubs d'Elite Hommes inscrits en championnat pour la saison 2022-2023. Tous les autres clubs affiliés à la FFH peuvent participer à cette compétition ; l'inscription se fait sur engagement.

La formule de compétition (temps de jeu, composition des poules, lieux de compétition) est déterminée par la CSN en fonction du nombre d'équipes participantes.

3- Catégorie U19F :

Tous les clubs affiliés à la FFH peuvent participer à cette compétition ; l'inscription se fait sur engagement.

La formule de compétition (temps de jeu, composition des poules, lieux de compétition) est déterminée par la CSN en fonction du nombre d'équipes participantes.

4- Catégories U16F-U16G et U14F-U14G :

Chaque zone a un nombre d'équipes qualifiées à cette compétition en fonction du nombre d'équipes inscrites dans son championnat de zone :

- ➔ Pour un championnat de zone avec moins de 6 équipes engagées : 1 équipe qualifiée.
- ➔ Pour un championnat de zone avec plus de 5 équipes engagées : 2 équipes qualifiées.
- ➔ Pour un championnat de zone avec plus de 10 équipes engagées : 3 équipes qualifiées.

Chaque responsable de zone transmet à la CSN le nom des équipes qualifiées pour cette phase finale (TQ + TF).

Les clubs organisateurs désignés par la CSN suite à leur candidature pour l'accueil des TQ ne sont pas qualifiés automatiquement pour les TQ/TF.

La composition des poules se fait par tirage au sort avec répartition des 1ers de zones dans chaque poule.

En cas de désistement ou de nombre insuffisant d'équipes participantes, la CSN se réserve le droit de solliciter les responsables de zones pour l'inscription d'équipes supplémentaires.

La formule de compétition des TQ est déterminée en fonction du nombre d'équipes participantes.

A l'issue des TQ, 4 équipes sont qualifiées pour le TF.

Pour le TF, la compétition se déroule en :

- 2 demi-finales (par tirage au sort, en sachant que 2 équipes d'une même poule en TQ ne peuvent pas se rencontrer en demi-finale de TF),
- 2 matchs de classement (la finale des gagnants des 2 demi-finales pour le titre de Champion de France et la finale des perdants des 2 demi-finales pour les 3^{ème} / 4^{ème} places).

L'équipe qui remporte le TF est sacrée Championne de France Gazon de sa catégorie pour la saison 2022-2023.

5- Catégories U12 (TND et TNC) :

Ces compétitions sont gérées par le pôle « performance sociétale ».